COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE NOUVELLE OFFRE PREVOYANCE DES PROFESSIONNELS MADE BY NOVELIA !

Rennes, le 25/10/2019 – NOVELIA, filiale du groupe Arkéa, vient de lancer sa nouvelle offre d'assurance prévoyance pour les professionnels : e.NOV PRO PREVOYANCE®. Dédié aux artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, gérants non-salariés, associé unique et même conjoint collaborateur… ce produit permet de sécuriser les revenus du travailleur Non-Salarié (TNS) mais aussi protéger sa famille et son entreprise.

Une offre pour couvrir les risques d'accident, de décès & de perte totale et irréversible d'autonomie.

Avec ce nouveau contrat, NOVELIA propose une offre simple, adaptée aux besoins des TNS afin de les accompagner au mieux. Conscient des enjeux du marché de la protection sociale, NOVELIA a conçu ce produit pour séduire la part des TNS non-couverts mais aussi ceux qui le sont déjà à l'aide :

- D'une garantie « Maintien de revenus » essentielle : jusqu'à 3 ans d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail temporaire ou définitif.
- Des garanties optionnelles pour étendre la protection à la famille : capital ou rente Décès, rente pour le conjoint, rentes éducation pour les enfants jusqu'à 26 ans permettant une poursuite des études.
- D'une protection de l'entreprise avec l'indemnisation des frais généraux pendant 2 ans.
- D'une couverture large : activités sportives, pathologies dorsales, mentales, psychiatriques…
- D'un contrat éligible aux avantages fiscaux de la Loi Madelin permettant au TNS de déduire, de ses revenus imposables, les cotisations d'assurances versées.

L'accent a été porté sur la création d'un parcours de souscription optimisé permettant d'avoir des Indemnités Journalières & une rente invalidité en souscription seule, des formalités médicales allégées on line et des réductions tarifaires pour les créateurs d'entreprise et les gérants majoritaires. NOVELIA répond donc à la demande de nombreux clients professionnels d'avoir une couverture complète, personnalisable et simplifiée.

Pour commercialiser son offre, NOVELIA a misé sur le co-développement et a noué des partenariats avec Swiss Life tout en s'appuyant sur le gestionnaire CEGEMA, acteurs de qualité connus et reconnus.

CONTACTS PRESSE

Emmanuelle Vilaine
E-mail : emmanuelle.vilaine@novelia.fr
• Tél : 02 90 01 15 75

A PROPOS DE NOVELIA

Depuis 2003, NOVELIA, filiale du groupe Arkéa, propose des produits et des services en assurances par le biais de son réseau d'agents et de courtiers en assurances. La société a développé une palette de produits et de services à destination des particuliers et des professionnels. NOVELIA a pour objectif de devenir un des principaux courtiers grossistes en France en conservant son modèle de produits et de services performants et innovants. Plus d'information sur www.novelia.fr.